



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Demande de création d'un service ANTS dédié aux professionnels

Question écrite n° 12140

### Texte de la question

M. Vincent Seitlinger appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la nécessité d'établir un service ANTS dédié aux chauffeurs professionnels. En effet, lorsqu'un chauffeur professionnel veut renouveler ou obtenir son permis de conduire, il doit s'adresser au guichet unique de l'ANTS, qui centralise l'ensemble des demandes de permis de conduire. Dans ces circonstances, un chauffeur professionnel devra attendre au même titre qu'un particulier. Cette situation est préjudiciable dans la mesure où les chauffeurs routiers sont la plupart du temps amenés à circuler à l'étranger et qu'un récépissé n'y est souvent pas accepté. De fait, ces derniers sont dans l'impossibilité de travailler. Outre les conséquences évidentes d'une telle situation, on connaît un contexte de pénurie de main-d'œuvre, notamment dans le transport routier, et il n'est pas souhaitable que des chauffeurs soient à l'arrêt. Aussi, il lui demande ce qu'il compte mettre en place afin de faciliter l'obtention de leurs titres de conduite aux chauffeurs professionnels.

### Données clés

**Auteur :** [M. Vincent Seitlinger](#)

**Circonscription :** Moselle (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12140

**Rubrique :** Transports routiers

**Ministère interrogé :** Intérieur et outre-mer

**Ministère attributaire :** [Intérieur et outre-mer](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 octobre 2023](#), page 8954

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)